

Bape  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
575 rue St-Amable, bureau 210  
Québec G1R 6A6

Montérégie

6211-06-075

Autoroute 30, tronçon Jean Leman.

Je lisais récemment qu'à Laval, Québec ordonnait à la Ville de Laval et à un simple promoteur immobilier de remettre un milieu humide à son origine. Qu'en n'est-il du tronçon Jean Leman ? N'est-il pas aussi important qu'un projet domiciliaire de Laval ? Pour Laval, le projet aurait rapporté, pour le tronçon Jean Leman, j'en doute. Une autoroute ne rapporte rien sauf le bruit, la pollution et les coûts de sa construction et de sa maintenance à long terme. Pire, on déplace et exproprie des gens avec de bonne Terre agricole pour créer un doublon d'autoroute. À moins qu'on ne sache pas ce qui se cache en dessous avec les municipalités impliquées, la portion restante de la 30 doit rester sur la 132. Pourquoi alors ce tronçon inutile qui coûtera cher au contribuable ? Pourquoi faire ce tronçon alors qu'il est pensé depuis près de 30 ans que la 30 serait sur la 132 du tracé Nord ?

En second lieu, pour rejoindre cette autoroute 30 au Sud, je devrais faire plus de 3 km en plus des 15 autres kilomètres supplémentaires au lieu des 7 km actuels. Le carburant est en hausse. Je ne vois vraiment pas l'utilité. Pensez-vous réellement que les camionneurs l'emprunteront ? Au Québec, il faut cesser ces doublons.

Je termine ceci qu'un choix est évident et qu'il faut annuler ce projet du tronçon Jean Leman et du même coup annuler la portion de la 30 sur les Terres agricoles. Vous l'avez fait pour Laval, alors faites-le pour cette 30. Je m'oppose donc à ceci et rejoindrai les rangs de l'UPA ainsi que du mouvement du tracé Nord.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments

Claudette Boulanger

Le 18 septembre 2005.

